

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 32 (1894)  
**Heft:** 30

**Artikel:** L'Yvorne, l'Aigle et le Villeneuve  
**Autor:** C.T.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-194396>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### LES ABONNEMENTS

datent du 1<sup>er</sup> janvier, du 1<sup>er</sup> avril, du 1<sup>er</sup> juillet ou du 1<sup>er</sup> octobre.

### Le premier Tir fédéral, à Prilly.

Beaucoup de personnes ignorent l'origine de nos tirs fédéraux, et elles seront sans doute fort surprises quand nous leur dirons que le premier de ces tirs, en vue duquel on fit appel aux tireurs suisses, eut lieu à la ferme de l'ancien château de Prilly, près Lausanne, en 1819. Il est intéressant de rappeler le fait, à l'occasion de notre tir cantonal.

Voici ce que publiait à cette occasion la *Gazette de Lausanne* :

« Nous sommes autorisés à annoncer » que les préparatifs pour le tirage à la » carabine, autorisé par le Conseil d'É- » tat, et qui doit avoir lieu à la ferme » de Prilly, près Lausanne, dès le 10 au » 15 mai courant, inclusivement, se » continuent avec la plus grande acti- » vité. On est déjà avisé que nombre » d'amateurs de nos Confédérés se ren- » dront à l'envi à cette réunion, où rien » ne sera négligé pour lui donner tout » l'agrément dont elle est susceptible. »

Quelques jours plus tard, le même journal disait :

« Les tireurs suivants ont obtenu les » premiers prix au tirage de Prilly, du » 10 au 15 courant : M. Blanchet, de » Lutry, celui de la cible verte ; M. Ni- » collier, des Ormonts, celui de la cible » rouge ; M. Perroux, de Palézieux, » celui de la cible jaune ; M. Schlitter, » de Berne, celui de la cible tournante. »

Il semble résulter de ce qui précède qu'il n'y avait que quatre cibles à ce premier tir fédéral.

En 1824, se fonda la Société suisse des carabiniers, et le tir fédéral fut régulièrement institué. Il se fit, cette année-là, à Aarau ; puis à Bâle, en 1827 ; à Genève, en 1828 ; à Fribourg, en 1829 ; à Berne, en 1830 ; à Lucerne, en 1832 ; à Zurich, en 1834 ; à Lausanne, en 1836, etc., etc.

Chose curieuse à constater, le comité central de Lausanne remettait la bannière fédérale à celui de St-Gall, en 1838, et, en 1876, cette même bannière nous était rapportée à Lausanne par le comité de St-Gall, où le précédent tir avait eu lieu.

### L'Yvorne, l'Aigle et le Villeneuve.

Il n'y a pas très longtemps, notre ami X. fêtait son anniversaire. Fait heureux : ce jour-là lui rappelait une date chère à son cœur. Deux ans auparavant, précisément le même jour, il avait donné son nom à une femme charmante, la jeune et ravissante demoiselle Y.

Notre ami célébrait donc, avec un ineffable bonheur, l'arrivée de son trentième printemps, en même temps que sa deuxième année bien sonnée de mariage.

En homme qui entend bien faire les choses, il avait voulu à cette occasion que tout le monde participât à cette double et bienheureuse réjouissance. Une charmante soirée, précédée d'un festin plus que somptueux, avait réuni chez lui la famille et tous les invités. En ma qualité d'intime de M. X., je n'avais pas été oublié.

Je ne vous décrirai pas ici tout le détail du menu, ni toutes les bonnes choses qui y figuraient, je me bornerai simplement à vous dire que le souper fut très gai, les dames charmantes et adorables, les mets délicieux, les vins exquis.

Cette partie de la soirée terminée, dames et messieurs passèrent au salon voisin où notre aimable amphitryon nous avait ménagé d'autres surprises.

Je m'apprêtais à aller rejoindre toute la compagnie, lorsque, au moment de tirer derrière moi la porte du salon, je crus entendre un vague bruit, un léger murmure, sorte de chuchotement, partant de la pièce que nous avions laissée déserte. J'écoutai. Plus de doute ; c'était bien des voix, des paroles très distinctes même qui arrivaient à mes oreilles.

Sur l'immense table, autour de laquelle nous étions si gaiement assis tout à l'heure, au milieu de tous ces couverts, cette porcelaine, ce cristal, ces serviettes et de tout cet excédant de notre copieux festin, trois bouteilles d'Yvorne, d'Aigle et de Villeneuve, aux étiquettes richement décorées, revêtues encore de leurs resplendissants capuchons, faisaient entre elles un bout de cassettes.

Voici ce que je pus recueillir de cette intéressante conversation :

*Bouteille d'Yvorne.* — Mes sœurs ! Maintenant que tout ce monde s'est retiré, bénissons le Ciel ou le hasard miraculeux, qui nous a fait échapper toutes trois à la destinée inévitable qui nous attendait là, sur cette table, cernées comme nous l'étions par d'insipides bavards. Puisse la Providence éloigner pour longtemps encore ces détestables tire-bouchons, constamment suspendus sur nos têtes comme autant d'épées de Damoclès !

*Bouteilles d'Aigle et de Villeneuve, en chœur.* — Bravo ! et bien parlé, ma sœur, et plutôt au Ciel d'exaucer tous vos vœux ! Mort aux tire-bouchons !

*Bouteille d'Yvorne.* — Du calme, un peu de calme ! Que diriez-vous maintenant de la proposition que je viens vous faire de profiter de ces instants, courts peut-être, où nous sommes réunies seules ici, pour deviser un peu de nos petites affaires, de notre intérieur, etc., etc. ?

*Bouteille de Villeneuve.* — Cette idée me plaît fort et si vous m'en croyez, mes sœurs, commençons tout de suite.

*Bouteille d'Aigle.* — Appuyé.

*Bouteille d'Yvorne.* — Et bien, si vous me le permettez, je commencerai ; c'est du reste mon droit. Le précieux vin que je contiens est sans contredit le meilleur et le premier...

*Bouteille de Villeneuve.* — Oh ! oh ! pas si vite, point de hableries ici. Et le Villeneuve, qu'en faites-vous ?...

*Bouteille d'Aigle.* — Allons, n'interrompons point, ma sœur, vous parlerez à votre tour.

*Bouteille d'Yvorne.* — Bien ! Je disais donc que l'Yvorne est le meilleur et le premier vin du pays. Rien n'égale en effet le produit de ces verdoyants coteaux qui, des rives de la Grande-Eau, s'élèvent gracieusement jusqu'au pied du paisible et charmant village de Corbeyrier ! Tout se trouve réuni dans ce délicieux nectar, et je vous défie de pouvoir me citer quelque chose qui puisse être comparé aux crus de la *Maison-Blanche*, du *Clos-du-Rocher* et du *Croser-Grillé* !

*Bouteille d'Aigle.* — Je pourrais en dire tout autant du vin d'Aigle qui est, pour le moins, aussi apprécié que l'Yvorne. Peut-être le vignoble d'Aigle est-il un peu moins bien exposé que le vôtre; toutefois les deux vignobles contigus se serrent fraternellement la main; leurs produits diffèrent par conséquent fort peu, et ce que vous venez de dire, sœur d'Yvorne, peut s'appliquer incontestablement aux crus d'Aigle. Goûtez un peu de mon *Chante-Merle*, de mon *Mousquetaire*, et vous m'en direz deux mots! Examinez un peu la magnifique étiquette que je porte et vous pourrez y voir tous les diplômes, toutes les récompenses que cette précieuse goutte a obtenues dans les diverses expositions. Je trônerai dans quelques jours encore à Yverdon, où je décrocherai, j'en suis sûre, une nouvelle timbale. Et puis, je mets de la joie au cœur; le bon papa Oyex - Delafontaine, lorsqu'il avait épuisé toutes les poétiques inspirations de son cerveau affaibli par les ans, n'avait-il pas recours à moi et n'a-t-il pas dit quelque part :

Vers poussiéreux, sans poésie,  
J'ai mille épines au gosier!  
Vite un remède, je vous prie,  
Ma poitrine est un vrai brasier!  
Qu'un sot se régale d'eau claire,  
Comme un ânon dans nos ruisseaux!  
Passez-moi vite, vite un verre  
De fendant d'Aigle, etc.

*Bouteille de Villeneuve.* — A mon tour maintenant! Mes sœurs! je ne vous imiterai pas! La délicieuse goutte contenue dans mes flancs est déjà trop connue, trop appréciée, pour qu'il soit nécessaire d'avoir recours à ces réclames charlatanesques, à ces pompeuses étiquettes sur lesquelles s'étalent toutes les ressources, toutes les subtilités de l'art lithographique. Le Villeneuve possède ce parfum, ce fumet, cet arôme, qui en fait le vin des rois et le roi des vins. (Murmures.) N'est-ce pas en savourant quelques verres de bon Villeneuve à la cave de Bernard Bouvier que les soldats du bailli de Vevey, oubliant leur mission pour une bonne verrée, laissèrent s'enfuir le gouverneur hospitalier confié à leur garde? Vous le voyez, mes sœurs, le Villeneuve a fait faiblir des gens, même dans leurs plus impérieux devoirs!

Vous avez parlé de l'admirable situation des vignobles d'Aigle et d'Yvorne; situation qui, nous devons le reconnaître, est pour beaucoup dans la qualité des produits; mais, citez-moi donc, je vous prie, un endroit, un coin quelconque, qui offre un site aussi remarquable, aussi bien exposé que celui que présente le vignoble de Villeneuve, et trouvez-moi une goutte qui puisse rivaliser avec mes *Clos des Moines*, de la *Tour Rouge* et des *Grands Vergers*! Je vais

aussi à Yverdon, sœur d'Aigle; nous nous y trouverons...

*Bouteille d'Yvorne.* — Et moi aussi, et nous verrons bien qui remportera la timbale!...

Maintenant, mes sœurs, laissons de côté toutes nos petites susceptibilités; voilà une demi-heure bientôt que nous sommes là à nous froisser mutuellement dans notre amour-propre, au lieu de discuter et de deviser sagement. Tenez, je vais vous demander l'explication d'un fait bien plus important et qui nous intéresse toutes.

Vous savez sans doute que les vignobles d'Aigle, de Villeneuve et d'Yvorne ne sont pas immensément grands; que des années, la récolte est parfois très minime; que, d'autres fois, elle est encore décimée par la grêle, ravagée par les vers, abîmée par le mildiou, anéantie, d'autres fois encore, par tous ces fléaux réunis. Et bien malgré cela, on voit du Villeneuve, de l'Aigle et de l'Yvorne se déguster partout, à Genève comme à Lausanne, à Paris comme à Londres, dans les grands comme dans les petits cafés; partout enfin on se sert de nos vins, alors même que, dans les mauvaises années dont j'ai parlé, les propriétaires gardent le plus souvent tout le produit de leurs récoltes. Comment m'expliquerez-vous ce fait?

*Bouteille d'Aigle.* — Je vais vous le faire comprendre: Le maître de céans m'a donné, l'autre jour, la clef de cette question qui est pour vous si embarrassante.

Il avait des invités à sa table et il voulait leur offrir de l'Aigle; malheureusement, il n'en avait plus assez et je ne sais encore, moi qui vous parle, comment j'ai pu échapper à ses recherches. Que fit-il? Il alla quérir une bouteille vide, en déboucha deux autres contenant l'une du Villeneuve, l'autre de l'Yvorne, et moitié d'un, moitié d'autre, il remplit la troisième bouteille qu'il avait proprement rincée. Il la boucha, capuchonna, étiqueta, et trois tours dans la poussière, voilà de l'Aigle pas trop mauvais...

*Bouteilles d'Yvorne et de Villeneuve.* — Mensonges, calomnie!

*Bouteille d'Aigle.* — C'est vrai! c'est très vrai!... Mais chut!... On vient.

C. T.

### Le pont du diable.

Légende d'après Alexandre Dumas.

La Reuss, qui coule dans un lit de soixante pieds de profondeur, entre des rochers coupés à pic, interceptait toute communication entre les Grisons et les gens d'Uri. Cette solution de continuité causait un tel dommage aux deux cantons limitrophes, qu'ils consultèrent leurs plus habiles architectes, et

qu'à frais communs, plusieurs ponts furent jetés d'une rive à l'autre, mais jamais assez solidement pour résister plus d'un an à la tempête, à la crue des eaux ou à la chute des avalanches. Une dernière tentative avait été faite vers la fin du XIV<sup>me</sup> siècle, et l'hiver, presque fini, donnait l'espoir que, cette fois, le pont résisterait à toutes les attaques, lorsqu'un matin on vint dire au bailli de Göschenen que le pont était de nouveau renversé. « Il n'y a que le diable, s'écria le bailli, qui puisse nous en bâtir un. »

Il n'avait pas achevé ces mots, qu'un domestique annonça messire Satan.

— Faites entrer, dit le bailli.

Le domestique se retira, et fit entrer un homme de trente-cinq à trente-six ans, vêtu à la manière allemande, portant un pantalon collant de couleur rouge, un justaucorps noir fendu aux articulations des bras, dont les crevés laissaient voir une double couleur de feu. Sa tête était couverte d'une toque noire, coiffure à laquelle une grande plume rouge donnait, par ses ondulations, une grâce toute particulière; quant à ses souliers, anticipant sur la mode, ils étaient arrondis du bout comme ils le furent cent ans plus tard.

Après les compliments d'usage, le bailli s'assit dans un fauteuil et le diable dans l'autre; le bailli mit ses pieds sur les chenets, le diable posa tout bonnement les siens sur la braise.

— Eh bien! mon bon ami, dit Satan, vous avez donc besoin de moi?

— J'avoue, monseigneur, répondit le bailli, que votre aide ne nous serait pas inutile.

— Pour ce maudit pont, n'est-ce pas, il vous est donc bien nécessaire?

— Nous ne pouvons nous en passer.

— Ah! ah! dit Satan.

— Tenez, soyez bon diable, reprit le bailli après un moment de silence; faites-nous-en un.

— Je venais vous le proposer; il ne s'agit que de s'entendre sur le prix, dit Satan, en regardant son interlocuteur avec une certaine expression de malice.

— Oui, reprit le bailli, qui sentait que c'était là le point délicat.

— D'abord, continua Satan en se balançant sur sa chaise et en affilant ses griffes avec le canif du bailli, je serai de bonne composition sur ce point.

— Eh bien, cela me rassure. Le dernier nous a coûté soixante marcs d'or; nous doublerons cette somme pour le nouveau, mais c'est tout ce que nous pouvons faire.

— Eh! quel besoin ai-je de votre or? J'en fais quand je veux. Tenez:

Et le diable prit un charbon rouge au milieu du feu, comme il eût fait d'une praline dans une bonbonnière.

— Tendez la main, dit-il au bailli.

Le bailli hésitait.

— N'ayez pas peur, fit Satan, et il lui mit entre les mains un lingot de l'or le plus pur, et aussi froid que s'il fût sorti de la mine. Le bailli le tourna et le retourna, puis il voulut le lui rendre.

— Non, non, gardez, reprit Satan en posant indifféremment une de ses jambes sur l'autre, c'est un cadeau que je vous fais.

— Je comprends, dit le bailli, en mettant le lingot dans une escarcelle, que si l'or ne vous coûte pas plus de peine à faire, vous aimez autant qu'on vous paie avec une autre mon-